

Artoipole, douze bougies et encore un bel avenir

ECONOMIE

Premier bilan positif pour la zone d'activité, qui a généré 1846 emplois et où les nouveaux projets représentent près de 25 millions d'euros d'investissements

p.3



arras communauté

Journal d'informations de la Communauté urbaine d'Arras - N°1 - Décembre/Janvier 2004-05

ACTUALITES

p.5

Un bus pour les familles de détenus

Trois jours par semaine, une antenne mobile s'installe en face de la prison d'Arras. Les proches de détenus y trouvent une équipe qui les accueille et les conseille.



VIE DES COMMUNES

p.7

Le cadastre à l'heure d'internet

Consulter les limites de sa propriété en ligne ? C'est déjà possible dans certaines mairies de la Communauté urbaine.

RENCONTRE

p.13

Marie Delattre : objectif Pékin 2008

Après sa qualification en demi-finale à Athènes, la kayakiste prépare déjà les prochains JO.



La Communauté vue par ses habitants

p.8

Retrouvez, en dernière page, votre agenda culture et loisirs.

Cité Nature : découvrez la Voie Lactée

Le centre culturel et scientifique ouvre sa première exposition temporaire sur le thème du lait.

p.15





Depuis sa création en 1998, la Communauté urbaine n'a cessé d'accroître son rôle, tant auprès des communes que des entreprises et des habitants de notre agglomération. Aujourd'hui encore, malgré l'éventail de nos compétences et la

diversité de nos projets, la Communauté demeure une institution dont les contours sont souvent méconnus du grand public. Cette réalité ne doit cependant pas nous faire baisser les bras, bien au contraire. C'est dans cette perspective que nous avons imaginé la nouvelle formule de ce journal. Parce qu'il vous est destiné, ce journal se devait de fournir une information complète et détaillée sur tout ce qui fait aujourd'hui la vie de votre territoire. Une information qui vous permettra d'abord de mieux connaître l'évolution des projets de votre agglomération et des communes qui en partagent l'avenir ; une information pratique ensuite qui facilitera votre compréhension des enjeux auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés. Bref un journal qui vous ressemble et qui vous rassemble autour d'un projet partagé : celui de notre avenir. Le dossier de ce premier numéro se propose de faire le point sur la perception que vous avez de notre établissement public. Il révèle des points de vue étonnants, quelques regrets également mais placent souvent la Communauté au centre des débats qui voient naître une agglomération dynamique et attractive. Bien d'autres informations vous attendent encore dans ce journal qui paraîtra tous les deux mois. En complément de ce journal, le site Internet fera désormais le lien pour l'actualité hebdomadaire. Vous y retrouverez également toutes vos rubriques habituelles et la possibilité bien sûr de télécharger votre journal.

Jean-Marie VANLERENBERGHE
Président de la Communauté urbaine
Sénateur - Maire d'Arras

infoscommunauté

Infos Communauté est édité par la Communauté urbaine d'Arras
3 rue Frédéric Degeorge - 62000 ARRAS - Tél. 03 21 21 87 00
Direction de la Communication de la CUA : infos@cu-arras.org
Directeur de la publication : Alain CAYET
Rédacteur en chef : Guillaume KRIZEK
Rédaction : Guillaume CORDIER / Conception : www.happyday.fr
Réalisation : Lino DANTE - Direction de la communication
Crédits photos : photothèque CUA sauf mention particulière
Impression : Imprimerie Chartrez
Dépôt légal : novembre 2004 - ISSN : 1243 - 6216
Tirage : 45 000 exemplaires.
Toute reproduction des articles et images doit être autorisée
auparavant par le service Communication.



TIC La boucle numérique locale sera effective en fin d'année prochaine

Vers un territoire numérique

La Communauté urbaine a signé le 5 octobre dernier un contrat de délégation de service public avec la société Arras Networks, filiale du groupement SOGEA-MARAIS (groupe VINCI) dont l'offre a été retenue pour assurer la construction, l'exploitation technique et commerciale, quinze ans durant, de la boucle numérique locale. Avec cet accord, le projet d'infrastructures de télécommunications à haut et très haut débit lancé en 2002 entre dans sa phase concrète. Les travaux ne devraient pas prendre plus de 8 ou 9 mois. Ils aboutiront à la mise en service d'une boucle de 83 kilomètres en novembre 2005, la première à voir le jour dans le Nord-Pas-de-Calais. Elle irriguera tous les pôles et les zones d'activités situées sur le territoire de la Communauté urbaine mais aussi les principaux établissements publics. Bien entendu, les particuliers qui le désirent pourront bénéficier de services à haut et très



La Communauté urbaine a passé une DSP avec le groupement SOGEA-MARAIS

haut débit. On est encore loin d'imaginer toutes les applications futures de ce nouveau réseau. Mais il est déjà certain qu'il facilitera considérablement l'échange rapide et sécurisé d'informations telles que les transactions financières pour les entreprises ou les images médicales pour les hôpitaux, mais aussi la musique, les photographies, la vidéo ou la télévision. Le groupement

SOGEA-MARAIS prendra en charge 30% du coût du projet, évalué à 5,7 millions d'euros. La Communauté urbaine d'Arras en financera une autre partie, tandis que le concours du Conseil régional entre autre a été sollicité. Dans un premier temps, le réseau numérique ne couvrira pas totalement l'agglomération mais des possibilités d'extensions futures sont d'ores et déjà prévues.

«Attirer les entreprises»

En faisant le choix de la boucle numérique, la Communauté urbaine d'Arras est la première dans la région à « proposer une offre supérieure à ce qui existe aujourd'hui, capable d'attirer de nouvelles entreprises », a estimé Pierre Berquez, vice-président chargé du développement économique, lors du conseil du 24 septembre. « Nous avons fait des études de marché pour le territoire d'Arras. Par

ailleurs, nous n'avons plus de prime à l'aménagement. Nous avons donc pour objectif de devenir pôle d'excellence » a souligné de son côté Jean-Marie Vanlerenberghe, le président de la Communauté urbaine. Celui-ci a aussi mis en avant « l'importance de la concurrence » entre les opérateurs télécom, qui donnera « la possibilité aux entreprises et aux particuliers d'avoir les meilleurs services aux meilleurs prix ».

Eclairage

Trois projets voient leur réalisation conditionnée à la construction de ce réseau :

- **Transinfole** : parc technologique et d'affaires dédié aux TIC sur la zone d'activité des Bonnettes (10 hectares-1000 à 1500 emplois)
- **la plateforme communautaire de services aux citoyens** (portail)
- **l'hôpital numérique** et son programme de télé-médecine services aux citoyens

TERRITOIRE La charte de Pays a été approuvée par le Conseil communautaire du 5 novembre

La Communauté urbaine dit oui au Pays d'Artois

En approuvant la charte du Pays d'Artois, la Communauté urbaine d'Arras et onze autres établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ont clairement affirmé leur volonté de se rassembler autour d'un même projet de territoire. Défini par la loi Voynet de juillet 1999, le Pays n'est pas une institution de plus. C'est un cadre de réflexion commun sur le développement et l'aménagement du territoire. La maîtrise d'ouvrage des projets reste toutefois du ressort exclusif des EPCI, qui conservent leurs compétences. Cette démarche donne également la possibilité aux intercommunalités de parler d'une même



Douze intercommunalités sont engagées dans cette démarche de Pays.

voix avec l'Etat, la Région, le Département ou l'Europe pour éventuellement mobiliser leur soutien sur certains sujets. Porté depuis deux ans et demi par l'association de préfigura-

tion du Pays d'Artois, ce projet part de l'idée que les douze EPCI ont une identité forte à faire valoir. « C'est l'alliance de l'urbain et du rural », expliquait Jean-Marie Vanle-

renberghe, le président de la Communauté urbaine d'Arras, au cours du Conseil communautaire du 5 novembre. Le territoire du Pays d'Artois veut en effet se positionner par rapport à d'autres composantes régionales comme le Bassin Minier ou la Métropole lilloise, et entend ainsi garder la maîtrise de son développement.

Economie, tourisme, environnement, habitat... Les domaines de coopération, dont les bases ont été jetées par huit commissions thématiques, ne manquent pas. La Charte de Pays prévoit aussi la mise en commun d'une partie des personnels des EPCI au sein d'un pool d'ingénierie.

Les autres points du Conseil

- Convention entre la Communauté urbaine d'Arras et Arras Technopole. Cette association a pour but l'animation de pôles de compétences dans les domaines de l'agro-alimentaire et des TIC.

- Attribution de fonds de concours communautaires pour l'aménagement d'une desserte pour autobus urbains rue Emile-Breton, à Arras. Une convention a été passée avec la ville d'Arras. Dans le cadre du Plan de Déplacements urbains, des fonds de concours vont être aussi alloués pour la requalification de la place Emile-Breton.

- Avenant d'augmenta-



tion de masse du marché pour les travaux d'extension de la salle de sports Verlainne à Saint-Nicolas-Arras. Il s'agit de la réalisation d'une petite salle et de vestiaires.

- Débat d'orientation budgétaire. Les orientations du budget primitif 2005 chiffrent les dépenses de fonctionnement à 62 587 886 euros. Les dépenses d'investissement sont évaluées à 31 403

445 euros. En matière de fiscalité, les hypothèses retenues sont celles-ci : stagnation du taux des impôts ménages avec évolution des bases de 1,5%. Pour la taxe professionnelle, le budget a fait preuve de prudence en matière d'évolution des bases (+3%). Pour les taux, l'hypothèse retenue est de 17,89% (+3,5% par rapport à 2004).

JOURNEES COMMUNAUTAIRES
Lille recevait les treize autres Communautés urbaines



Après Marseille puis Cherbourg, les Journées Communautaires se sont déroulées cette année du 21 au 23 octobre à Lille. Pendant trois jours, les élus et fonctionnaires territoriaux des quatorze Communautés urbaines de France ont débattu sur la question du rayonnement et de l'attractivité de leur territoire. Cinq ateliers étaient prévus : finances, nouvelles technologies, métropole et Europe, sport et culture. Dans leur résolution finale, les douze présidents de Communauté urbaine ont notamment demandé au Gouvernement de poursuivre son soutien financier en faveur des transports en commun en site propre.

JUSTICE
Un accueil pour le justiciable à St-Nicolas

Une Maison intercommunale de la Justice et du Droit est en projet à Saint-Nicolas. Celle-ci fonctionnera comme un « guichet unique », chargée de réunir en un seul lieu différents intervenants qui travaillent dans le domaine de la justice (AVIJ 62, CDAD,...).

Pays d'Artois

255 communes

250 000 habitants

40% de la population réside en milieu rural

12 intercommunalités : la Communauté urbaine d'Arras et les onze Communautés d'agglomération de l'Artois, de l'Atrébatie, du Canton de Bertincourt, du Canton de Pas-en-Artois, de Marquion, d'Osartis, de la région de Bapaume, du Sud-Arrageois, du Val du Gy, des Vertes Vallées et des Villages Solidaires.

TRI

Un nouveau guide est arrivé



C'est un petit guide facile à utiliser et qu'il est conseillé de conserver. Le nouveau guide des déchets ménagers, a fait son arrivée. Depuis la mi-novembre, les cinq ambassadeurs du tri du Point Infos Déchets ont commencé à le distribuer chez les particuliers. Cette opération va s'étaler sur une durée de six à neuf mois. Le guide se décline en quatre rubriques qui apportent des solutions à tous les types de déchets produits par les ménages. Disponible à l'Espace Infos

SANTE

Le Centre Hospitalier d'Arras, partenaire du CHU de Marrakech

Le Centre hospitalier d'Arras a signé en octobre dernier une convention de partenariat avec le CHU Mohamed VI du Maroc. Dès la fin de cette année, des praticiens marocains vont venir à Arras pour parfaire leur formation dans certaines disciplines comme la chirurgie, l'obstétrique ou l'hémodialyse dont la Maroc a besoin. En contrepartie, le Centre Hospitalier bénéficie d'une ressource médicale supplémentaire pendant un temps indéfini.

VOIRIE Les aménagements prévoient des pistes cyclables et des trottoirs plus larges

Les routes de Bapaume et Doullens en travaux

Dans le cadre du réaménagement des voies d'entrée de l'agglomération, la route Départementale 265 (RD 265) vers Doullens fait l'objet d'importants travaux depuis octobre. En effet, cette voirie qui a perdu son statut de route nationale après la mise en service de la rocade Ouest est à présent en cours de réaménagement. Les travaux, d'une durée de trois ans, concernent une portion de 2,3 kilomètres comprise entre le rond-point Gustave Viard et la rue de la Gare, à Dainville. La première tranche de ces travaux, engagée par la commune de Dainville, la Communauté Urbaine d'Arras et le Conseil Général, s'étend de la rue des Près au giratoire Leclerc. Elle devrait durer 8 mois. De la même manière, la



Route de Bapaume qui a perdu son rôle d'axe de transit depuis la mise en service de la rocade Nord, du contournement Ouest et de la RD 60, sera totalement requalifiée sur une section de 3,8 kilomètres entre le croisement RN 17/CD 60 et l'intersection entre l'avenue du Maréchal-Leclerc et le boule-

vard Carnot. Les travaux s'étaleront sur près de trois ans. La première phase, d'une durée de dix mois, s'étendra sur un tronçon compris entre le carrefour de la rue du Temple à Arras, et la rue Briquet, à Beaurains. Dans les deux cas, il s'agit de rendre les chaussées conformes aux préconisations du Plan de

Déplacement Urbain. Les travaux prévoient notamment la création de pistes cyclables, l'aménagement de trottoirs d'1 mètre 40 de large minimum, la mise en place d'arrêts de bus ou encore le respect des normes relatives aux déplacements des personnes à mobilité réduite.

Un parking-relais sur le boulevard Schuman

Les tractopelles sont aussi entrées en action sur le boulevard Robert-Schuman. Cette fois-ci, les travaux consistent à refaire une partie de la voirie qui longe l'îlot des Abattoirs, où se trouve le bâtiment de Cité-Nature. Il s'agit de dévier le boulevard pour libérer une aire de stationnement en face du futur centre scientifique et de limiter les nuisances sonores à l'intérieur du site. Les deux carrefours situés à chaque extrémité de cette section seront sécurisés par des feux tricolores. Cette première tranche devrait durer jusqu'à fé-

vrier. Ultérieurement, une seconde phase des travaux d'une durée de quatre mois devrait être lancée. Elle aura pour but la création d'un parking relais de 220 places sur les anciens terrains d'EDF-GDF. L'idée est d'inciter les usagers qui veulent aller en centre-ville à laisser leur voiture gratuitement sur ce parking et aussi d'offrir une capacité de stationnement aux visiteurs de Cité Nature. L'architecte des



Bâtiments de France ont souhaité conserver une partie des maisons, notamment celles du côté de la rue aux Foulons. Ce parking sera éclairé la nuit et entouré d'un rideau végétal. Le boulevard Schuman bénéficiera aussi d'un tel aménagement paysager.

Le PDU

Initié par la loi sur les Transports Intérieurs du 30 décembre 1982, le Plan de Déplacement Urbain a été rendu obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants par la Loi sur l'Air et l'utilisation de l'Energie du 30 décembre 1996. Il vise ainsi les actions à entreprendre pour améliorer la qualité de vie des habitants dans un contexte urbain où la gestion de la mobilité passe par la prise en compte transversale de l'urbanisme, des transports et de l'environnement.

PREVENTION / SECURITE

Un bus pour accueillir et informer les familles de détenus

Cette structure mobile s'installe trois jours par semaine devant le grand portail de la maison d'arrêt d'Arras. Les familles y trouvent un café chaud et un peu de réconfort avant de se rendre au parloir.

C'est un bus de couleur jaune qui ne passe pas inaperçu dans l'impasse des Carabiniers d'Artois. Juste à côté se trouve en effet la maison d'arrêt d'Arras qui compte près de 180 détenus. Ce mercredi, c'est jour de parloir. Dès les premières lueurs du matin, les familles de détenus affluent devant l'entrée de la prison. L'équipe du bus accueil info peut entrer en action.

« Un petit café ? », demande Michel Delabre, le coordinateur du bus, rattaché au cabinet du Président de la Communauté urbaine, à une jeune femme qui vient d'arriver avec son petit garçon. Celle-ci accepte volontiers, un peu en avance pour son parloir



Les questions portent souvent sur le droit de visite ou la possibilité d'obtenir un bracelet électronique pour le proche

On est à leur écoute et on essaie de régler leurs problèmes au mieux

de 10 h 15. « Avant, j'attendais dehors. C'était dur, surtout l'hiver », explique la maman. Depuis le 16 août, Marine* sait qu'elle peut désormais venir patienter avec son jeune fils dans le bus-prévention. Cette structure mobile

a été aménagée en début d'été dans le cadre d'un chantier « jeunes détenus ». Pourquoi un bus ? A cause du caractère particulier du site où se trouve la maison d'arrêt : les abords de la prison, proches de la citadelle, sont classés « monuments historiques ». Impossible dans ces conditions de construire « en dur ». D'où la décision prise par le directeur de la maison d'arrêt, Philippe GODEFROY et le président de la Communauté urbaine de mettre en

place un bus. Ce matin, Marine a fait le déplacement en car depuis Saint-Laurent-Blangy. Un trajet qu'elle répète au moins deux fois par semaine. Mais d'autres personnes viennent de plus loin. C'est le cas de cette dame qui fait la route depuis Carvin pour voir son fils. D'abord silencieuse, elle finit par confesser : « On est pas ici pour le plaisir mais c'est quand même mieux d'être dans ce bus ». Elle ajoute que les familles ont le droit d'apporter un sac de linge propre à leur détenu. Mais déjà l'heure tourne. Marine prend son enfant par la main, range son biberon, se remet un peu de parfum puis s'en va. L'autre dame lui emboîte le pas. « Elles ont besoin de nous confier ce qu'elles ont sur le cœur », constate Michel Delabre. Le coordinateur du bus souligne qu'un grand nombre d'entre elles le questionne sur leur droit de visite ou sur la possibilité d'obtenir un bracelet électronique pour leur proche. Une mesure qui peut être décidée par le juge d'application des peines comme

alternative à une incarcération de courte durée ou dans le cadre d'une remise de peine. « On est à leur écoute et on essaie de régler leurs problèmes au mieux », ajoute Michel Delabre. Dans le fond du bus, un bureau a été aménagé pour permettre la présence d'associations et d'organismes qui travaillent dans le domaine de la justice. L'AVIJ 62 (aide aux victimes), le SPIP, le Centre départemental d'accès au droit (CDAD) ou encore l'association « Vie libre » (réinsertion de détenus souffrant d'alcoolisme) tiennent une permanence dans ce local. Pour accueillir les familles, Michel Delabre se fait épauler par des bénévoles et des professionnels du club de prévention PAS-La Vie active et un animateur pour enfants titulaire du BAFA. Des jouets, des livres et des coloriages sont d'ailleurs à la disposition des plus jeunes. Le coordinateur a aussi décidé d'installer une horloge dans le bus. Il arrivait à certaines femmes d'oublier l'heure du parloir !

La prison en chiffres

186 détenus en moyenne en 2003

158 places

83 condamnés

101 prévenus

12 cabines de parloir

3 visiteurs autorisés par parloir



Le bus a été aménagé l'été dernier dans le cadre d'un chantier « jeunes détenus »

AGNY

Un cyclo-cross le long du Crinchon



La commune d'Agny organise pour la première fois un cyclo-cross le dimanche 16 janvier, avec l'Amicale laïque. Le départ sera donné en face de la mairie. Rendez-vous est donc pris à 14 heures pour les cadets et juniors, et à 15h10 pour les participants inscrits en catégorie « élites » ou « non élites ». L'itinéraire longera le Crinchon et empruntera certaines portions des chemins de randonnée. Le long du parcours, des points restauration-buvette avec vin chaud, chocolat et soupe à l'oignon donneront aussi un caractère festif à cette journée.

Renseignements :
Sprint Club de l'Artois au
03 21 51 02 38

ARRAS

La rénovation du théâtre commence

La restauration complète de ce bâtiment hérité du XVIIIe siècle nécessitera vingt-et-un mois de travaux. Le chantier, qui passe par une phase préalable de démolitions, consistera à creuser de nouvelles salles dans le sous-sol et à moderniser cet équipement culturel. Le style du bâtiment, ainsi qu'une grande partie de ses décorations intérieures, seront cependant conservés. Réouverture prévue pour l'automne 2006.

SAINTE-CATHERINE Disponible à partir de septembre 2005

Un nouveau terrain de football

Pour leur prochaine saison, les joueurs de l'Etoile sportive vont avoir un nouveau terrain de football à leur disposition. Sa livraison est prévue pour septembre 2005.

Depuis quelque temps, les dirigeants du club avaient fait part de ce besoin, l'Etoile Sportive étant amené à multiplier les rencontres avec d'autres équipes. Les effectifs du club sont par ailleurs en hausse constante, notamment chez les jeunes licenciés qui jouent au sein de l'Etoile sportive Brunehaut (celle-ci fédère des joueurs des clubs de Sainte-Catherine et d'Anzin-Saint-Aubin). Le club dispose à ce jour de trois terrains officiels, dont un pour l'organisation de



La mairie de Sainte-Catherine a fait l'acquisition d'une parcelle de deux hectares, près de la résidence des Croix.

matchs à domicile (dimensions : 75 m sur 120 m). Il disposera désormais d'une deuxième pelouse

pour accueillir d'autres équipes.

Dernièrement, la mairie de Sainte-Catherine a ainsi

fait l'acquisition d'une parcelle de deux hectares près de la résidence des Croix, dans le prolongement des terrains existant. Le chantier a battu son plein durant le mois de septembre. C'est une entreprise d'aménagement paysager située à Aix-Noulette qui a dirigé les opérations. Après les travaux de nivellement du terrain, les opérations ont consisté à mettre en place un système de drainage, puis à déposer une couche de terre végétale et une autre de sable fin. Les ouvriers ont aussi procédé à l'ensemencement du terrain. Reste encore la pose de barrières autour de celui-ci. Le coût total de ce nouveau terrain se chiffre à 220 900 euros. Encore quelques mois donc, le temps que Dame nature fasse son oeuvre, et les membres de l'Etoile Sportive pourront pratiquer leur sport favori sur un gazon tout beau et tout neuf.

Trois questions à ... Sylvain Martinage, président de l'Etoile sportive

Pourquoi le club a-t-il besoin d'un nouveau terrain ?

En licenciés, nous avons 220 jeunes âgés de moins de 18 ans. Ces joueurs évoluent au sein de l'Etoile sportive Brunehaut, qui regroupe les clubs de Sainte-Catherine et d'Anzin-Saint-Aubin. Cela suppose des matchs à l'extérieur et à domicile. Un terrain d'honneur, ça ne suffisait plus. On ne peut pas l'utiliser au delà de dix heures par semaine si on veut qu'il reste en bon état. C'est pourquoi un deuxième terrain d'honneur pourra venir le soulager.

Ce terrain aura-t-il un impact positif sur la vie du club ?

L'Etoile sportive est un club qui monte en puissance. En un an, nos effectifs ont grimpé de 150 à 220 jeunes licenciés. Loin de tout élitisme, nous voulons que chacun puisse jouer à son niveau, en fonction de son expérience en football. Mon souhait : qu'il y ait de moins de moins de gamins possible qui attendent sur le banc de touche !

Et sur la vie des communes ?

Les 3/4 de nos licenciés viennent d'Anzin et de Sainte-Catherine. Nous souhaitons par ailleurs développer les rencontres amicales avec les autres communes de l'agglomération. On essaie aussi d'occuper les plus jeunes en organisant des sorties durant les vacances scolaires.



« Le moins de gamins possible sur le banc de touche »

INNOVATION Le logiciel de cartographie Cadamap-x est déjà utilisé par neuf communes

Le cadastre fait sa révolution en ligne

Cadamap-X. Ce nom sonne un peu comme un personnage tiré de la célèbre bande dessinée d'Uderzo. En réalité, il s'agit d'un système d'exploitation qui a fait basculer notre cadastre bicentenaire dans l'ère de l'Internet et du numérique. Avec ce logiciel, plus besoin de planches cadastrales et de microfiches pour connaître les limites d'une parcelle ou le propriétaire d'un terrain. Quelques clics de souris permettent d'afficher ces renseignements.

Et le résultat vaut le coup d'œil. La totalité des parcelles d'une section donnée s'affichent en couleur à l'écran avec en prime, le détail des réseaux d'eau et



Outre les données cadastrales, Cadamap-x permet d'afficher les réseaux d'assainissement à l'écran.

d'assainissement. Pratique si l'on veut effectuer des raccordements. Mais ce n'est pas tout. Cadamap-x offrira prochainement la possibilité de superposer les plans cadastraux avec les vues aériennes des

communes, ainsi qu'avec leurs Plans locaux d'urbanisme. Agny, d'Anzin-Saint-Aubin, Athie, Beaurains, Dainville, Sainte-Catherine, Saint-Laurent-Blangy, Saint-Nicolas-lez-Arras et Thélus disposent d'ores

et déjà de ce service. Moyennant un abonnement, elles peuvent se raccorder à l'intranet de la Communauté urbaine d'Arras, qui fournit le site d'accès.

Cette mise en ligne s'est en outre accompagnée de quelques précautions. Une déclaration préalable a été faite auprès de la Commission nationale informatique et liberté et la consultation des données se fait toujours par l'intermédiaire d'agents municipaux, qui n'ont accès qu'au cadastre de la commune concernée. Des garde-fous pour faire entrer le cadastre dans le XXI^{ème} siècle.

Un projet lancé il y a deux ans

Le système d'information géographique (SIG) de la Communauté urbaine s'est d'abord employé à numériser les données cartographiques fournies par la direction générale des impôts, unique propriétaire des renseignements cadastraux. Avec le concours de la société I2G, le SIG et le service informatique ont ensuite basculé ces données sur un serveur. Les communes ont pu l'exploiter depuis avril 2004.

Actualités,
guide pratique,
agenda, météo,
photothèque...

Retrouvez nous sur
www.cu-arras.fr

Deux virtuoses de l'Opérette

Pierre Camier dirigera le concert de Saint-Laurent-Blangy. Celui-ci a débuté sa carrière de chef d'Orchestre au Grand Théâtre Opéra de Dijon. Il est depuis 1993 directeur de l'école municipale de la ville de Saint-Laurent-Blangy. Il a créé en 1995 l'orchestre lyrique « Jacques Offenbach ». Michèle Herbe s'occupe de la mise en scène du spectacle. Elle a obtenu à trois reprises le premier prix du Conservatoire National de Paris et a travaillé pour l'Opéra. Celle-ci est la directrice artistique du festival international en Marmandais

SAINT-LAURENT-BLANGY

L'année 2005 va démarrer sur une note lyrique

Pour son édition 2005, le grand spectacle lyrique du nouvel an devrait cette année encore connaître un large succès. Le temps de deux après-midi, le samedi

8 et le dimanche 9 janvier, dans la salle Jean-Zay, les spectateurs pourront découvrir une opérette écrite par Francis Lopez : La Route Fleurie. A son retour

des Etats-Unis, le cinéaste Georges Guétary, très influencé par les comédies musicales américaines, eu l'idée de recruter Bourvil pour l'opérette dont il avait confié la réalisation à Francis Lopez et Raymond Vinci.

Ce fut un triomphe immédiat. L'histoire démarre autour d'un trio d'artistes dans le Montmartre des années 50. Un espoir de fortune finit par se dessiner pour eux lorsque Bonnardel, un producteur, repère la musique de Jean-Pierre pour en faire une opérette. Mimi, ami d'enfance de Lorette, rejoint les trois artistes.

Jean-Pierre tombe immédiatement amoureux d'elle mais elle est déjà promise à un producteur de cinéma qui n'est autre que... Bonnardel.

Ce spectacle est mis en scène par Michèle Herbe, et dirigé par Pierre Camier.



Les spectateurs pourront assister à ce grand rendez-vous musical, les samedi 8 et dimanche 9 janvier.

UTILES

- **LIEU :**
Salle Jean-Zay
à Saint-Laurent-Blangy
- **TARIFS :**
25 euros en première
et 22 euros en seconde
- **RESERVATIONS :**
Tél. 03 21 50 93 38

La Communauté urbaine vue par ses habitants

La Communauté urbaine d'Arras fêtera son septième anniversaire le 1^{er} janvier 2005. Au fil des ans, elle a joué un rôle accru dans le quotidien de ses habitants. Comment ces derniers perçoivent-ils leur institution ? Qu'attendent-ils ? Pour tenter de répondre à ces questions, nous avons interrogé quelques personnes d'âges et de communes différentes. Extraits

Hervé Libbrecht,
36 ans,
agriculteur,
Anzin-Saint-Aubin



« un outil au service des citoyens »

C'est le regroupement des communes autour d'Arras. Ce sont les gens qui gèrent les poubelles, les voiries. C'est ce qui me vient à l'esprit. La Communauté urbaine aménage aussi les zones d'activité. Elle me fait plus penser à la ville qu'à la campagne. Je la vois d'abord comme un outil au service des citoyens. Bien sûr, on ne peut pas empêcher la ville d'avancer. A Anzin, ça s'est quand même fait dans le respect des espaces verts et des terrains cultivables. Je sais que la Communauté urbaine a aussi en charge les déchetteries. Mais elles sont prévues pour les particuliers. Je souhaiterais que les agriculteurs et les chefs d'entreprise puissent également en avoir une.

Larbi Ouakid,
34 ans, joueur
de football à
St-Laurent-Blangy



« Une esquisse de politique sportive »

La Communauté urbaine est plutôt orientée vers l'aménagement des grandes infrastructures et le développement environnemental. On travaille aussi de temps en temps avec elle pour la fête de l'Internet, qui associe chaque année plusieurs cyber-centres de l'agglomération. La CUA a-t-elle une influence directe sur le particulier ? A mon avis, les petites communes sont les premières à en tirer partie. Dans le domaine du sport, on ne peut pas vraiment parler d'intercommunalité. Je pense qu'un début de politique sportive s'esquisse. Son rôle se limite à la gestion de certaines salles de sport. Elle a en effet plus de moyens qu'une simple commune pour entretenir ce type de bâtiment. D'une manière générale, je pense que les habitants se tournent d'abord vers leur commune. La Communauté urbaine reste avant tout un organe technique.

Sept axes pour agir au quotidien

1. Le développement économique prend trois orientations : l'agro-alimentaire, le tertiaire et la logistique. La Communauté urbaine entend renforcer la position régionale de l'agglomération dans ces secteurs par une offre de qualité en matière de zones d'activité (Actiparc est la dernière en date), par le développement des technologies de l'information et de la communication (boucle numérique...), par l'affirmation de pôles d'excellence pour la recherche et l'innovation (Arras technopole). Sans oublier le soutien à la création d'entreprises (Arras initiative) et la mise en place récente d'un obser-

vatoire économique, outil de veille économique et d'aide à la décision pour les entrepreneurs.

2. La collecte et le traitement des déchets sont certainement les champs d'intervention les plus connus des habitants. La collecte sélective fait maintenant partie de leur quotidien. Le Syndicat Mixte Artois Valorisation (SMAV), chargé du traitement des déchets, a décidé d'aller de l'avant dans ce domaine avec la mise en service prochaine d'Arthélyse, nouveau site destiné à traiter les ordures ménagères non recyclables par thermolyse. Cette technique consiste à chauffer les déchets à une



certaine température pour en extraire les gaz et pour transformer les résidus débarrassés de leurs polluants en combustible.





3. La voirie et les déplacements. Le Plan de Déplacement Urbain, adopté en 2000, vise à maîtriser l'usage de la voiture en centre-ville, à développer les transports en commun et les modes de circulation « doux » (vélo...), à améliorer le cadre de vie, tout en assurant la mobilité des habitants. Celui-ci est déjà bien avancé avec le réaménagement en cours d'un certain nombre de grands axes de l'agglomération, la modernisation du réseau de bus, la construction prévue de

parkings relais ou encore l'achèvement de la rocade est.

4. L'environnement et le cadre de vie. Résolue à appliquer une stratégie de développement durable, la Communauté urbaine a engagé une démarche d'agenda 21 local qui accompagne de nombreux projets. La mise en valeur des espaces naturels de la Scarpe et du Crinchon dans le cadre de la Trame verte et bleue, les mesures pour économiser l'eau (réservoirs d'eaux pluviales...) ou la requalification

de friches de l'entrée nord de l'agglomération sont quelques exemples.

5. La politique de l'habitat entend favoriser la mixité sociale et l'accès au logement sur le territoire communautaire. Ses leviers sont multiples : fonds d'intervention pour le logement social, diagnostic social partagé pour les familles rencontrant des difficultés de logement et

Améliorer le cadre de vie, tout en assurant la mobilité des habitants

d'insertion ...

6. Le développement social, la prévention et la sécurité. La Communauté agit de manière déterminée en faveur de l'emploi par les partenariats qu'elle a noués avec les associations de terrain et les services sociaux. Elle favorise un développement territorial équilibré par sa participation à des opérations de renouvellement urbain et par le biais des fonds de concours versés aux communes. Dans le cadre du contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance, signé fin 2002, celle-ci se concerta avec d'autres acteurs dans des domaines tels que l'aide aux victimes ou la mise en place d'une Maison de la Justice et du Droit.

7. L'enseignement et formation. La Communauté urbaine entretient les salles de sports des collèges et lycées. Elle a récemment effectué d'importants travaux à l'Ecole supérieure des Métiers d'Art et va devenir propriétaire des bâtiments des Compagnons du Tour de France.

Adwen Lynch-Macpherson, 20 ans, étudiante, Arras



« Un conseil prend les décisions importantes »

On peut voir le logo de la communauté urbaine sur les bords de route. Je sais qu'il y a aussi un Conseil qui prend les décisions importantes. La Communauté urbaine intervient dans des domaines comme les transports ou les déchets. Pour aller en ville, j'utilise Artis tous les jours. J'ai d'ailleurs demandé le renouvellement de ma carte Cambus. En ce qui concerne le nouveau réseau de bus, je crois qu'il faut un peu de temps pour s'y habituer. On ne peut pas comprendre en 5 minutes. En tout cas, j'apprécie qu'il y ait de nouveaux arrêts comme celui de la rue du Temple. C'est plus pratique. Je trie aussi régulièrement les cartons, les bouteilles d'eau... Mais pour les bocaux, on ne sait pas toujours trop.

Michèle Salomez, 60 ans, Arras, responsable d'association



« Elle s'occupe de sécurité »

La Communauté urbaine s'occupe de la sécurité, de l'enlèvement des poubelles ou encore de l'incinération des déchets. Je me suis déjà tournée vers le Cabinet du Président de la Communauté urbaine à la suite d'une agression dont j'ai été victime dans la rue. C'est arrivé juste en face de mon logement. Face à ce type de situation, quand on a besoin de renseignements et d'un peu d'aide, je sais que la CUA est présente.

Mathieu Brunnet, 40 ans, directeur de la librairie Privat-Brunnet à Arras



« s'assembler pour être plus fort »

Il est toujours bon de fédérer un certain nombre de moyens. On ne peut plus voir une ville comme Arras limitée à son seul centre-ville. Il faudrait même associer plus de communes. On doit s'assembler pour être fort car on est petit face à la métropole lilloise. La Communauté urbaine fédère des moyens pour concrétiser des projets comme la boucle numérique locale. On dépense moins d'énergie et moins d'argent que si l'on fait chacun de son côté. A l'extérieur d'Arras, on donne une image plus cohérente.

La Communauté urbaine, c'est aussi

- le refuge fourrière pour les animaux
- le marché aux bestiaux
- 15 circuits de randonnée
- les salles de sport des collèges et des lycées
- l'Ecole Supérieure des Métiers d'Art
- l'assainissement et l'eau potable

Isabelle Blanchart, 39 ans, Arras, mère de famille, 3 enfants



« Une agglomération de taille moyenne »

Avec mon mari, on est arrivé il y a trois mois de Chambéry. On a retrouvé une agglomération de taille moyenne. Mes deux filles prennent le bus tous les jours pour aller en classe ou pour faire du sport. Hormis quelques retards, la fréquence nous convient. Je fais presque tout à pied. Je trouve qu'il est très agréable de se promener en centre-ville. Quand j'utilise ma voiture, j'essaie de prendre les voies rapides urbaines, moins encombrées que les artères du centre. J'ai déjà été courir avec mon fils sur les bords de la Scarpe entre Saint-Laurent-Blangy et Athies. Le premier kilomètre est très sympa mais après il y a trop d'usines ! Maintenant, on va plutôt aux Grandes Prairies à Sainte-Catherine.

Fredy Décima, 55 ans, chef d'entreprise à Saint-Laurent-Blangy



« Un interlocuteur incontournable »

C'est un service qui gère toutes les infrastructures de la région d'Arras (poubelles, déchets...), ainsi que notre cadre de vie et de travail. Que ce soit pour des projets comme la boucle numérique locale ou l'achèvement de la bretelle routière au niveau de Tilloy-les-Mofflaines, la Communauté urbaine est un interlocuteur obligé. Il faudrait une mini déchetterie réservée aux professionnels, quitte à ce qu'elle soit payante. Quand je vais dans d'autres villes, je m'aperçois qu'on est pas mal équipé. On a une bonne image. Dommage toutefois qu'on ne perçoive pas suffisamment les limites d'intervention géographique et techniques de cette Communauté urbaine. Peut-être qu'elle ne se fait pas toujours assez connaître.

Marilyne Delahaye, 42 ans, Beaurains, artisan



« Des gens qui m'ont aidé à me lancer »

La Communauté urbaine m'a permis de rencontrer des gens qui m'ont aidé à lancer mon entreprise de menuiserie. J'avais un mois et demi pour créer mon artisanat. J'ai été aidée par Arras Initiative.

Trois questions à Jean-Jacques Pollet, Président du Conseil de développement de l'agglomération Arrageoise

Quel est le rôle de la Communauté urbaine dans le développement de l'agglomération ?

Dans notre horizon immédiat, absolument rien ne se décide sans passer par le pilotage de la Communauté urbaine. Il n'y a pas un domaine de la vie publique ou de la vie quotidienne qui n'y échappe. Cette évolution est inéluctable. Vous ne pouvez pas avoir dix usines d'incinération pour dix communes. L'intercommunalité a aussi prouvé sa capacité à obtenir des fonds, à être un interlocuteur qui pèse face au Département ou à la Région. En tant que président de l'université d'Artois, je salue aussi l'existence la Communauté, qui a beaucoup fait pour la vie étudiante.

Quel bilan tirez-vous de son action ?

La Communauté urbaine a su trouver sa place dans le fonctionnement de l'agglomération. C'est un instrument de gestion efficace et un interlocuteur reconnu. Par contre, elle a encore des progrès à faire dans le domaine de la proximité citoyenne. Pour beaucoup de gens, ses domaines d'intervention restent assez flous. Elle véhicule encore trop l'image d'une superstructure un peu opaque.



« L'heure du village Gaulois n'est plus de mise »

Mais ces interrogations sont largement contrebalancées par la réussite « technique » de cet établissement public.

Quels sont les enjeux pour préparer l'avenir de la Communauté urbaine ?

24 communes, je crois que c'est encore bien trop faible. L'heure du village gaulois n'est plus de mise. Les communes

qui resteraient en dehors du processus auraient beaucoup à perdre. Dans le même temps, je crois que l'échelon municipal continuera à jouer un rôle important dans l'animation de la vie locale. C'est à ce niveau que se crée le lien social. Mais il faut aussi tout faire pour que l'image de la Communauté urbaine coïncide mieux avec l'efficacité de son action.

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le Conseil de développement apporte un avis sur le contenu des actions présentées dans le cadre du Projet d'agglomération. Comme le précise la loi «Voinet» de 1999, ce conseil s'organise librement et indépendamment. Cette instance de la société civile est composée de six collèges représentant le monde économique, social, associatif, syndical ainsi que les élus communautaires et autres personnes qualifiées. Le bureau est composé de sept membres, un représentant de chaque collège et le président.

Plusieurs projets pour 2005

- Lancement de la déchèterie des Trois Fontaines dans la Zone Industrielle Est, sur le site Ecopôle qui accueille déjà l'unité de valorisation Arthélyse et la station d'épuration.

- L'aménagement d'Actiparc se poursuit, avec la réalisation d'une deuxième tranche de travaux, qui permettra de desservir de nouvelles constructions une fois que le premier bâtiment du groupe britannique Gazeley sera occupé.

- Centre culturel et scientifique dédié à la nourriture, à l'agriculture, à la nature et à la santé, Cité Nature sera inaugurée au printemps prochain. La Communauté urbaine en est l'un des principaux partenaires.

- Toujours dans le secteur de l'entrée nord d'Arras, un vaste parking gratuit de 580 places va être mis en service sur les terrains où



Cité Nature, centre culturel et scientifique sera inauguré au printemps prochain.

se trouvaient les locaux de l'ancien Sernam, rasés depuis la fin septembre. Les friches de l'îlot Fiat vont pour leur part être détruites, laissant par la suite la place à la construction de nouveaux logements.

- La boucle numérique locale, réseau de télécom-

munications à haut et très haut débit, sera effective fin 2005. Elle desservira les grands pôles économiques, les principales administrations et les particuliers qui désirent s'y raccorder.

- La pépinière agro-alimentaire sera terminée en tout début d'année pour

deux cellules d'environ 500 m². Implantée sur Artoipole 1, cette infrastructure est spécialement conçue pour tester les hyperproduits avant commercialisation.

- Début de la restructuration du quartier des Nouvelles Résidences. Plusieurs partenaires sont

associés (Communauté urbaine, communes, Conseil Régional, et Etat...). La démolition d'une partie la galerie marchande de l'hypermarché situé à Saint-Nicolas, sera suivi par la reconstruction du centre administratif fin 2005.

Repères

janvier 1998 : naissance de la Communauté urbaine d'Arras

janvier 2000 : adoption de la Taxe Professionnelle Unique

février 2000 : adoption du Plan de Déplacement Urbains

décembre 2000 : adoption du Projet d'Agglomération

juin 2001 : lancement de l'agenda 21 local

juillet 2002 : la Communauté urbaine reçoit le label de technopôle

novembre 2002 : signature du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

mai 2003 : Signature du Contrat d'agglomération 2003-2006

septembre 2004 : Restructuration du réseau de transports

Le saviez-vous ?

24 communes

170 km²

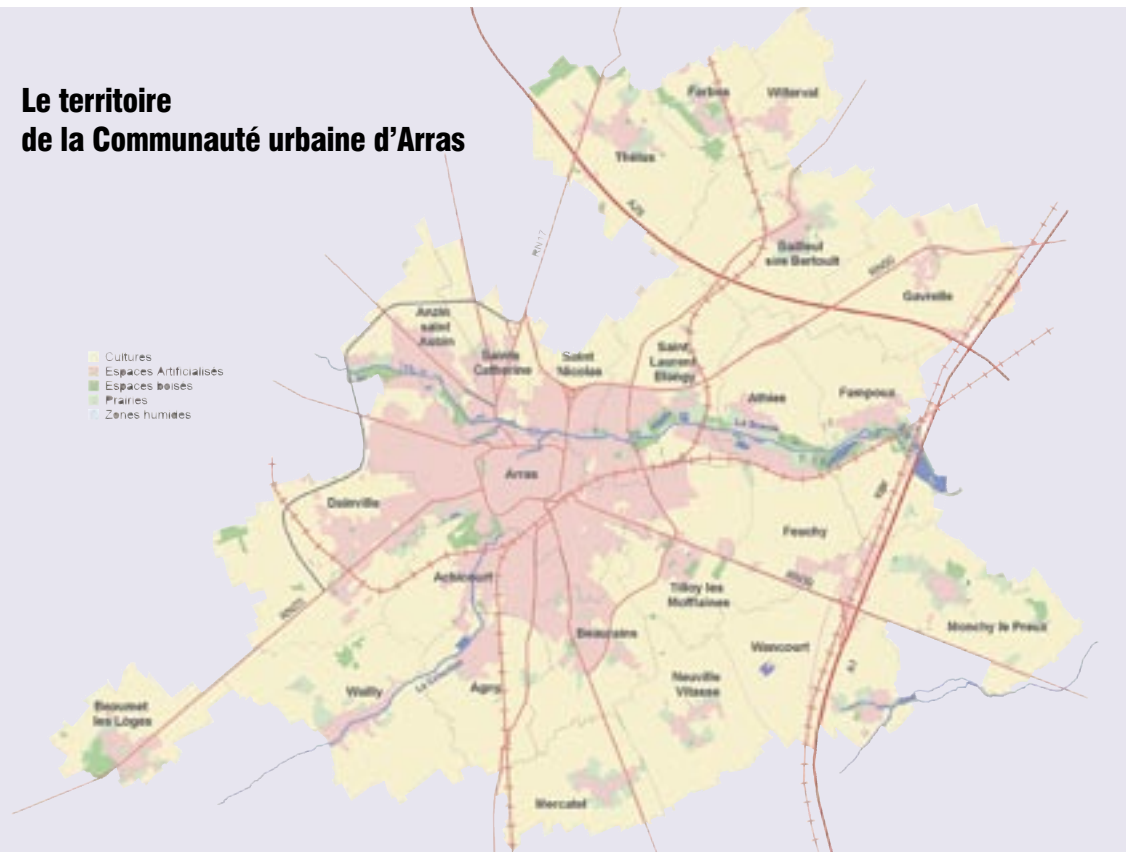
93571 habitants

14 zones d'activité économique

11000 étudiants

120 kilomètres de voiries

Le territoire de la Communauté urbaine d'Arras



ENTREPRISE

Roll-Gom prévoit 30 embauches d'ici trois ans



Deux ans après avoir déposé le bilan, Roll-Gom a retrouvé le chemin de la croissance. Cette entreprise, qui produit des roues de poubelles et de brouettes à partir de poudrette de pneus usagés sur la Z.I. est, a su trouver de nouveaux partenaires. Parmi ceux-ci, la canadien Animat, spécialisé dans la fabrication de tapis en caoutchouc pour étables, va prochainement développer cette activité sur le site. Dans les trois ans, Roll-Gom prévoit ainsi d'investir 4 millions d'euros pour recycler elle-même les pneus usagés et étoffer sa production. Trente personnes seraient embauchées, en plus des 85 qui travaillent déjà sur le site. De quoi renforcer la position de l'entreprise en Europe, où elle détient déjà un tiers du marché.

TENDANCE

CUA : création d'entreprises record

Au premier semestre 2004, 99 entreprises se sont créées sur le territoire de la Communauté urbaine d'Arras. C'est le meilleur score enregistré dans ce domaine depuis 1995, si l'on compare ces résultats sur les six premiers mois de chaque année depuis 1994.

ZONES D'ACTIVITES Ses 41 entreprises ont généré 1857 emplois

Artoipole, douze bougies et encore un bel avenir

Aménagée depuis douze ans, Artoipole a tout de suite affiché ses ambitions. Dès sa création, le parc d'activités a répondu à une exigence de qualité, souhaitée par ses promoteurs, la Communauté urbaine et la CCI, en offrant aux entreprises un cadre vert et aéré et une localisation en bordure de l'autoroute Lille-Paris. L'implantation du glacier américain Häagen-Dazs en 1991-92 avait en outre permis de démontrer la capacité de l'Arrageois à attirer les grands groupes internationaux. Près de douze ans après le lancement d'Artoipole, le pari est-il tenu ?

Si l'on dresse un premier bilan, la réponse est positive. Artoipole accueille aujourd'hui 41 entreprises qui ont généré 1857 emplois. En dix ans, la zone d'activité a su capter de grands groupes étrangers comme l'américain Caterpillar ou le japonais Akebono (plaquettes de frein). Mais cela n'a pas toujours été sans d'âpres et très



Plastam, fabricant de boîtiers en plastique pour batteries, prévoit la création d'un nouvel atelier en 2006.

concurrentielles négociations. Akebono a étudié 44 sites, avant de se décider pour Arras !

Et maintenant ? Certaines sociétés poursuivent leur essor. C'est le cas de Plastam, (boîtiers en plastique pour batteries), qui prévoit d'ouvrir un nouvel atelier en 2006, ou encore de Ontex (protections pour les adultes incontinents), qui envisage d'embaucher une vingtaine de personnes et

d'augmenter ses capacités de stockage. Autre signe de bonne santé : Artoipole attire toujours les entreprises. Sur la liste des nouvelles implantations figurent, entre autres, le géant du saumon norvégien Fishcut (atelier de découpe et de conditionnement), le groupe chocolatier Cémoi (site de stockage), l'allemand Grimme (équipement agricole), la société de transports Gui-

dez (nouveau bâtiment) ... Sans oublier la pépinière agro-alimentaire, un bâtiment aménagé par la Communauté urbaine, spécialement conçu pour la fabrication de pré-séries. Au total, les nouveaux projets sur Artoipole représentent une fourchette de 140 à 150 emplois, pour un investissement total de 25 millions d'Euros. Bref, l'avenir continue à sourire à Artoipole.

Le bio, gage de bonne santé économique



Grégoire Dupond a choisi un créneau plutôt porteur : le conditionnement et le négoce de fruits et légumes biologiques. Et les résultats qu'affiche son entreprise ont de quoi faire des envieux. L'activité de sa société, « Fort et Vert », a fait un bond de 17% les neuf premiers mois de l'année. Conséquence, dix personnes ont été recrutées. Et deux autres embauches devaient suivre fin 2004. Signe de bonne santé, le site de production a déménagé en fé-

vrier dans un bâtiment flambant neuf sur la zone d'activité Artoipôle. Les locaux de Sailly-en-Ostrevent étaient en effet devenus trop petits pour faire face au surcroît d'activité. « Ce qui m'a décidé, c'est la proximité de l'A1 et de l'A26. Nous travaillons en effet avec toute la France. Artoipôle est aussi une zone d'activité verte, son cadre est agréable, ce qui colle parfaitement avec l'éthique de la maison », précise Grégoire Dupond.

Artoipole

41 entreprises

12 entreprises à capitaux étrangers

177 millions d'euros d'investissements

175 hectares commercialisés

SPORT

Une étoile olympique est née sur la Scarpe

Auréolée d'une qualification en demi-finale de kayak aux JO d'Athènes, Marie Delattre a reçu le soutien de milliers d'habitants de l'agglomération. Sa vie a repris un cours plus paisible, en attendant Pékin 2008...

Les yeux rivés sur l'arrivée de la course, Marie Delattre retient son souffle. Dans sa tête, le vide. Le signal de départ retentit. La jeune kayakiste s'élanche droit devant elle. Ses coups de pagaie sont parfaitement synchronisés. Moins d'une minute 50 plus tard, elle franchit la ligne d'arrivée... C'était en août dernier à Athènes, lors des épreuves de kayak en biplace. L'Immercurienne avait alors réussi à se hisser à la dixième place du classement et à se qualifier en demi-finale. Derrière

français médaillés dans l'avion du retour. « C'est à ce moment là que j'ai vraiment réalisé que j'avais participé aux JO », confie-t-elle. Elle porte aussi un regard élogieux sur les bons résultats de la France dans les sports aquatiques : « J'ai aimé que les moins connus soient les plus reconnus ». Mais les eaux d'Athènes sont déjà loin. Sa vie, partagée entre son nouvel emploi au service financier la Communauté urbaine d'Arras et ses entraînements à l'ASL Saint-Laurent-Blangy, a repris un cours plus paisible. Un retour aux sources, après des années d'entraînement en région parisienne et une préparation olympique dans toute la France et à l'étranger, qui n'est pas pour lui déplaire. « J'aime bien m'entraîner sur ma Scarpe. L'endroit où l'on se sent le mieux, c'est chez soi », se plaît-elle à dire. C'est en effet à l'ASL vers l'âge de 13 ans, que celle-ci a donné ses premiers coups de pagaie. « L'envie de faire du kayak m'est venue par des copines. Au départ, elles étaient plus fortes que moi et ça m'énervait de toujours rester en arrière ». De là est née chez elle la soif de vaincre, qui va la con-



Marie DELATTRE, ici au premier plan à Athènes, accompagnée de sa coéquipière, Anne-Laure VIARD.

Quatre ans pour préparer les JO, ce n'est pas de trop !

elle, ses proches mais aussi des milliers d'habitants de l'agglomération qui ont suivi les exploits de la jeune sportive. Près de 3000 d'entre eux s'étaient rassemblés début septembre devant la mairie de Saint-Laurent-Blangy pour faire un ultime baroud d'honneur à leur championne. Peu de temps avant, celle-ci se trouvait en compagnie de tous les athlètes

route, elle s'efforcera de le suivre de nouveau pour Pékin 2008, qui trotte bien évidemment déjà dans sa tête. « Quatre ans pour préparer le JO, ce n'est pas de trop ! », confirme l'intéressée. Celle-ci n'exclut d'ailleurs pas de renouveler son ticket gagnant avec son équipière dijonnaise, Anne-Laure Viard lors des prochains JO. Mais pour l'instant, elle veut continuer à progresser en monoplace.

duire à rafler titres après titres en championnat de France puis d'Europe et du monde. Il faut dire aussi que chez les enfants Delattre, on cultive l'esprit sportif. Son frère Clément, âgé de 20 ans, attend son admission à l'école des sapeurs-pompiers de Paris et sa soeur Emilie, âgée de 25 ans, pratique le hand-ball en très haut niveau à Besançon. Sans oublier Grégory, son compagnon, qui est responsable sportif à l'ASL Saint-Laurent-Blangy. Le tout sous le regard bienveillant de Thérèse et de Philippe, ses parents.

Autre secret de sa réussite ? « J'ai une façon bien à moi de m'entraîner », explique la sportive. Celle-ci préfère en effet s'entraîner seule ou en compagnie d'une ou deux personnes plutôt qu'en groupe. Une autonomie qu'elle revendique en toutes circonstances : « En compétition, je ne laisse personne porter mon bateau et je veux mettre mon numéro dessus moi-même. J'ai besoin de ça pour me sentir vraiment dans la course ». En réalité, ce sont de petites exigences pour une grande championne. Ce tableau de

PALMARES

National :

30 titres depuis 1994

International :

en équipe de France depuis 1997

championnats d'Europe :
troisième en 2000, 2002 (kayak monoplace) et 2 003 (biplace)

championnats du monde séniors :
treizième en 2002 (en monoplace) et douzième en 2003 (kayak monoplace et biplace)

Quatrième place en Coupe du Monde 2003



« J'ai une façon bien à moi de m'entraîner »

ECOPOLE

Un pôle d'excellence pour la valorisation des déchets

Après la station d'épuration et l'unité de valorisation Arthélyse, une nouvelle déchetterie puis un centre de tri vont venir s'installer sur le site Ecopole à Saint-Laurent-Blangy.

Plaçant le développement durable au cœur de ses préoccupations, la Communauté urbaine et le Syndicat Mixte Artois Valorisation¹ (SMAV) ont décidé de se doter d'un pôle d'excellence en matière de valorisation des déchets. But recherché : acquérir dans ce domaine une notoriété équivalente à celle d'une agglomération comme La Rochelle sur le plan de la mobilité urbaine. Le projet Eco-

La création d'un site de traitement des déchets professionnels finalisera ce pôle d'excellence

pole, imaginé autour du concept d'unité (de lieu, de compétence et d'architecture), incarne cette ambition. L'ensemble des équipements dédiés au traitement et à la valorisation des déchets sera ainsi regroupé sur un site de 20 hectares, localisé sur la zone des Trois-Fontaines, à Saint-Laurent-

Blangy. L'Ecopole devrait être terminé en 2006.

La station d'épuration est déjà implantée depuis 1998. Sa capacité de 140 000 équivalents-habitants en fait le plus gros équipement de ce type dans l'agglomération. A proximité de cette station se trouve Arthélyse, la future unité de valorisation des déchets par thermolyse, dont la construction est à présent terminée. Cet équipement a été récompensé par le prix spécial du jury des Eco Maires, dans la catégorie « Equipement et construction ». Son fonctionnement sera pris en charge par le SMAV et sa mise en service industrielle est prévue courant 2005.

En février prochain, une nouvelle déchetterie puis une recyclerie construites en conformité avec les normes européennes prendront du service. En 2006, l'Ecopole sera renforcé par la réalisation d'un centre de tri géré par le SMAV. Affichant une capacité de 10 000 tonnes, ce centre sera



La nouvelle unité de valorisation des déchets, Arthélyse, sera mise en service en 2005.

construit en intégrant la norme HQE (Haute Qualité Environnementale). La création du site de traitement des déchets professionnels finalisera les préconisations du plan départemental de traitement des déchets. A l'unité architecturale s'ajoutera l'unité paysagère puisqu'une attention toute particulière sera apportée à l'environnement à travers la constitution d'un arborétum constitué d'essences locales.

« On veut que ce soit un lieu que les gens s'approprient, qu'ils y viennent. La Charte d'écologie urbaine et rurale et l'Agenda 21, cadres de référence en matière de développement durable, prévoient en effet un volet sen-

sibilisation pour les habitants », souligne Philippe Rapeneau, vice-président de la Communauté urbaine et président du SMAV. La déchetterie devrait sans aucun doute s'attirer un large public. Quant au centre de tri, son cahier des charges prévoit l'aménagement de coursives pour permettre au public d'effectuer des visites sur le site.

¹ Le SMAV traite les déchets ménagers de 121 communes réparties sur les territoires de la CUA, du syndicat mixte de la région de Bapaume et des communautés de communes de l'Artois et du Val de Gy



La station d'épuration constituera le site Ecopole avec la déchetterie, Arthélyse et le futur centre de tri.

ARTHELyse RECOMPENSEE

Arthélyse a été primée dans la catégorie « Equipement et construction », le 16 novembre, au cours du quatorzième Trophée Eco-Actions. A cette occasion, Jean-Louis Debré, Président de l'Assemblée Nationale, a remis à Philippe Rapeneau, vice-Président de la Communauté urbaine d'Arras et Président du SMAV, le prix spécial du jury, récompensant ainsi la politique globale de développement durable menée sur le territoire arrageois.

L'association des Eco Maires a notamment été séduite par l'approche intercommunale et participative, ainsi que par ses aspects techniques et environnementaux. Ce prix couronne aussi l'Ecopole, qui a pour ambition de réunir sur un même lieu des équipements dédiés au traitement et à la valorisation des déchets.

CINEMA Le célèbre dessinateur de bandes dessinées était présent au festival international du cinéma d'Arras

Enki Bilal : « mon obsession c'est l'humain »

Enki Bilal était l'un des invités de marque du Festival international de cinéma d'Arras en compagnie de Christian Chabrol, Jean-Claude Mezières. L'univers étrange et futuriste de ses bandes dessinées (La Trilogie Nikopol, Le Sommeil du Monstre...) a séduit plusieurs générations de lecteurs. Celui-ci s'est aussi illustré dans le domaine du cinéma. Immortel (ad vitam), son dernier film en date, est une adaptation de la Trilogie Nikopol. Interview.

Comment s'est déroulé le tournage d'Immortel ?

C'est un film atypique qui a une dimension théâtrale involontaire. Une partie de l'histoire se déroule sur la lune. Ce film est un vrai défi technique, avec le corps des acteurs retravaillés en image de synthèse. Et puis, une histoire d'amour entre un Dieu égyptien, une extra-terrestre et un humain, ça ne court pas les rues ! Transposer un univers de BD au cinéma, c'est un pari fou. J'avais envie de



Enki Bilal, en compagnie de Jean-Claude Mezières, se sont prêtés au jeu des questions-réponses à l'hôtel l'Univers le samedi 13 novembre.

me trahir. J'essayais de dire aux infographistes : interprétez librement certaines scènes.

Vous dépeignez un univers assez sombre...

J'aime cette phrase : « un pessimiste est un optimiste qui a

compris ». La violence de mon graphisme dépasse certainement ma pensée profonde. Mais je crois aussi qu'ont est dans une période de rupture. Dans mon œuvre, il y a toujours l'obsession de l'humain. Mes monstres ne font pas

peur, ce sont des anti-monstres. Dans mon histoire, Horus a peur de mourir. C'est le plus humain des dieux.

De même, la couleur bleue est récurrente dans votre œuvre.

Le bleu est un lien dans mon univers. C'est la couleur qui fait admettre des choses inadmissibles. C'est une couleur rassurante et apaisante. Dans mon film, lorsque Jill tâche la main de Nikopol de manière indélébile, ça a un sens.

Avez-vous pu élargir votre public avec ce film ?

Le film a fait un million d'entrées. Il a touché un public plus large que ceux qui sont fans de mon œuvre.

Avez-vous des projets par la suite ?

Je vais me consacrer au troisième volet de la trilogie du Monstre. Pour ce qui est du cinéma, je laisse les choses se décanter un peu. Je reviendrais à quelque chose de plus simple et de plus humain.

Exposition : la Voie Lactée, un voyage dans l'univers du lait

Les Hindous en font une source de vie, et on le trouve tous les matins sur notre table. Le lait, produit de base de notre alimentation, est l'invité vedette de la première exposition temporaire

organisée dans le nouveau bâtiment de Cité Nature. Baptisée « La Voie Lactée », cette exposition est organisée en partenariat avec le Centre interprofessionnel des industries laitières (CIDIL). Elle débute le 4 décembre et se poursuivra jusqu'à juin 2005.

« Cette exposition est une préfiguration de Cité Nature », précise Philippe Ledieu, son directeur. Le centre dédié à l'agriculture, à l'alimentation, à la nature et à la santé sera inauguré au printemps prochain. En attendant, le public pourra déjà découvrir la nouvelle mezzanine de cette ancienne usine remise à neuf par l'architecte Jean Nouvel.

Sous les verrières du bâtiment,

les visiteurs pourront faire un voyage jalonné d'images, d'objets et de manipulations. L'exposition se découpe en cinq axes : « Planète lait » (histoire, géographie et économie du lait), « Aux sources du lait » (vie des vaches laitières), « Les produits laitiers », « Le lait, c'est la santé » et « Regards d'artistes ». Cette dernière

thématique mettra à l'honneur une exposition photo intitulée « Portraits de femmes, portraits de fermes » et des sculptures de Martine Salavize. Les plus jeunes pourront quant à eux suivre une Petite Voie Lactée, une découverte ludique et pédagogique du monde du lait.

CITE NATURE

Centre culturel et scientifique, Cité Nature sera d'abord un lieu destiné au grand public avec ses 2500 m² d'expositions permanentes dédiés à la nature, aux aliments ou encore à l'histoire de l'agriculture, accessible au public à partir de mai 2005. A cela s'ajoute 1500 m² d'expositions temporaires et 300 m² d'espace découverte pour les enfants. Plus de 15 000 m² de jardins s'offriront également à la promenade. Enfin, une halle s'ouvrira sur ces jardins pour accueillir spectacles et rencontres thématiques.



Fêtes de fin d'année

• Achicourt

Nuit de la Saint Sylvestre.
Espace François Mitterrand
Avec l'orchestre Heleniak
Renseignement :
Tél. 03 21 51 66 17
ou 06 72 93 28 07

Fête du samedi soir,
Samedi 15 janvier à 20h00
Espace François Mitterrand,

• Agny

Spectacle de Noël
Mercredi 15 décembre, salle
de sports



• Bailleul Sire Berthoult

Réveillon de la St Sylvestre
avec repas Dansant, à 20 h00
Organisé par le Comité des fêtes
Inscription le **22 novembre**
salle NGB. Renseignements au
03.21.22.22.54

• Beaumetz les Loges

Arbre de Noël et spectacle,
Vendredi 17 décembre
offerts par le comité des Fêtes

Réveillon de la Saint Sylvestre,
organisé par les Associations
Beaumésiennes

• Fampoux

Arbre de Noël
Dimanche 19 décembre

• Feuchy

Arbre de Noël de l'US Feuchy
Football.
Mercredi 15 décembre

• Gavrelle

Arbre de Noël, organisé par le

Comité des Fêtes
Dimanche 19 décembre

Réveillon, organisé par le
Comité des Fêtes
Vendredi 31 décembre

• Mercatel

Noël pour les enfants de la
commune, à 15h00
Dimanche 19 décembre,
salle polyvalente

• Sainte-Catherine

Repas du tennis de table :
réservation en mairie
Vendredi 31 décembre

• Saint-Nicolas

Arbre de Noël du comité des
oeuvres sociales
Samedi 18 décembre
Salle des fêtes

Réveillon par le basket club
féminin
Vendredi 31 décembre
Salle Bonne Humeur

• Thélus

Repas organisé par le Comité
des fêtes, le **31 décembre**

Sports



• Agny

Cyclo-cross,
16 janvier 2005
Départ en face de la Mairie

• Beaurains

Marche « Noël à Paris », orga-
nisé par l'amicale laïque
Dimanche 19 décembre

• Gavrelle

Cyclo cross **Dimanche 23 janvier**

• Saint-Nicolas

Tournoi en salle par le football

club à la salle Mathot
Entre Noël et nouvel An

Tournoi de Noël par le basket
club à la salle Bonne Humeur
**Du dimanche 26 au mercredi
29 décembre**

Exposition-Culture

• Achicourt

Exposition nationale sur les
animaux de basse cour
Les 04 et 05 décembre
Organisée par l'association
Artois Aviculture

• Saint-Laurent-Blangy

Tour de France et d'Europe



de la fête de Noël
Du 10 au 22 décembre
Exposition et ateliers artisti-
ques Bibliothèque Jean-Paul
Fleurquin.

Renseignements :
03 21 15 30 90
Exposition « Les petits Formats »
**Du Vendredi 10 au Dimanche
12 décembre.**

une coproduction CITÉ NATURE / CIDIL

la voie lactée

le lait
la vie
la santé

invitation

exposition
du 04 décembre 04
au 19 juin 05

CITÉ NATURE-ARRAS
25 BOULEVARD SCHUMAN
42000 ARRAS
TEL 03 21 21 59 59
WWW.CITENATURE.COM